

22 Février 2021- Information COVID

J'ai le regret de vous annoncer que nous devons à nouveau fermer les cours enfants suite au décret 2021-173 publié le 18 février dernier :

Activité d'enseignement de la danse dans les différents types d'établissements mis à jour 18.02

Le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire vient d'être modifié par le décret n° 2021-173 du 17 février 2021, paru au Journal officiel le 18 février et entré en vigueur immédiatement. Le décret modifié comporte une évolution importante s'agissant de la pratique de la danse des mineurs : **le ministère de la Culture assimile désormais la danse aux autres activités physiques et sportives.** Par conséquent, l'article 35, 6° du décret n° 2020-1310 modifié prévoit dorénavant que la pratique de la danse pour les mineurs dans les cadres scolaire, périscolaire ou de loisir, qui se déroule en intérieur dans les conservatoires territoriaux et les autres établissements artistiques (ERP de type R), quel que soit leur statut (public ou privé), n'est plus autorisée, au même titre que les autres activités physiques et sportives. Le ministère de la Culture précise que l'enseignement de la danse aux mineurs amateurs est interdit, quel que soit le classement ERP de l'établissement (ERP de type L, X et CTS compris).

A ce jour nous ignorons quelle sera la durée d'application de ce décret.

Je vous avais proposé et effectué des remboursements pour les mois de décembre et janvier (ceux de janvier ont finalement eu lieu excepté un), je reviendrai vers vous dès que nous en saurons plus afin de vous proposer de nouveaux remboursements au prorata du nombre de cours annulés.

Si vous ne recevez pas nos mails pensez à vérifier vos spams ou à me le faire savoir.

Sachez que les professeurs et moi-même étions très heureux de partager à nouveau des moments de danse avec vos enfants et que nous espérons les retrouver prochainement.

Bien à vous ,

Cécile Trémeaux

Directrice

Ecole de danse Les Planches